

ASSEMBLÉE NATIONALE

30 septembre 2014

TRANSITION ÉNERGÉTIQUE - (N° 2230)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 855

présenté par
M. Plisson

ARTICLE 13

À l'alinéa 9, après le mot :

« consultation »,

insérer les mots :

« des représentants ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.